



[ANNUAIRE](#) ▾ [RUBRIQUES](#) ▾ [ESSENTIEL](#) ▾ [SERVICES](#) ▾ [SPÉIALISTES](#) ▾

FÉMININ - Femmes

[Vies de Femmes](#)

[Vos droits](#)

[Un siècle Féminin](#)

[Les suffragettes](#)

[7 Heures au bureau...](#)

 [Forum Vos droits](#)

[Plus d'articles](#) ▾

Sélection



[La Femme seule et le prince charmant](#)



[Envoyer cette page à une amie](#)

La Place de la Femme dans la Société tunisienne en 2000...



Depuis Didon, mythique reine de Carthage chantée par Virgile dans l'Enéide, la Tunisie était sans aucun doute prédestinée pour devenir le pionnier des pays musulmans en matière de promotion de la femme. Commencées par le Président Bourguiba (adoré et vénéré des Tunisiennes), poursuivies et renforcées par le Président Ben Ali, la libération de la femme et la libération de son statut dans la société ne cessent de s'accentuer.

La répudiation, la discrimination sexiste sont interdites. La polygamie également (du moins officiellement : qui connaît la nature des hommes ne saurait rêver en ce domaine!) 7% des députés sont des femmes, 40% des médecins, on les trouve aussi dans la magistrature, dans l'enseignement et parmi les cadres techniques de haut niveau. Nombreuses sont les femmes chefs d'entreprises, notamment dans l'industrie et le commerce du textile, sans parler des avocates.

Leur statut et leur possibilités sont uniques et sans équivalent dans les autres pays musulmans: elles ont accès à la contraception et au divorce. Les pensions alimentaires sont assurées grâce à un fonds de garantie. A la sortie des Universités de Sfax ou Gabès par exemple (donc pas seulement dans la capitale) les jeunes filles sont égales en nombre à leurs camarades masculins.

Elles portent des tenues modernes et élégantes, sont maquillées, joyeuses et exubérantes. Cela ne les empêche pas de devenir ou de demeurer d'excellentes mères de familles et maîtresses de maison : leur rôle est prépondérant dans la vie sociale et familiale où la légendaire hospitalité tunisienne tient une place de choix.

Un dernier bastion reste à conquérir: l'égalité devant l'héritage. La tunisienne doit se contenter de la moitié de la valeur de la part qui revient à son frère (sauf dispositions spéciales prises par les parents). Certaines familles demeurent assez conservatrices et "font de la résistance" sur ce dernier point, mais les associations dirigées souvent par d'ardentes militantes veillent et espèrent bien enlever sous peu cette ultime

La Tunisie mérite l'hommage des femmes du monde entier et si certains journalistes occidentaux à l'esprit chagrin ont parfois déploré "l'omniprésence de la police en Tunisie ", ne s'agit t'il pas là d'une garantie supplémentaire de la sécurité des femmes: à Sfax, à Sousse ou à Tunis toute femme peut se promener seule en pleine nuit. **Peut-on en dire autant de Paris, de Londres ou de Francfort ?**

Myriam HAUSS
www.cyber-redaction.com

VOTRE AVIS

Cette article vous a plu
beaucoup
un peu
pas du tout



|•| Ajouter |•| Notre Objectif |•| L'Équipe |•| Publicité |•| Email |•|

L

200

.d